

Pétition adressée au Grand Conseil de la République et Canton de Genève :

« Non à l'abandon de l'hélicoptère de sauvetage genevois REGA15 »

Mesdames et Messieurs les députés-e-s,

La disparition de l'hélicoptère de sauvetage, basé à Genève, REGA15, prévu dès le 1er janvier 2017, est une question de vie ou de mort pour les Genevoises et Genevois !

Pour un franc par habitant et par année, l'hélicoptère REGA15 basé à l'aéroport de Genève sauve directement la vie de plus de 160 Genevois par an en intervenant prioritairement sur les communes périphériques du canton.

Sur ses 400 missions annuelles, il effectue, en plus des missions citées:

- des missions spécifiques de sauvetages comme les recherches de personnes disparues sur le Rhône, L'Arve, le lac, des héli-treillages etc. ,
- des missions en France voisine, sur le pays de Gex principalement, et qui sont payées par la France,
- des missions pour suppléer environ 80 fois par an l'hélicoptère REGA 4 de Lausanne,
- des missions de transferts secondaires pour des urgences vitales comme des transports en couveuse de bébés prématurés, des greffes d'organes ou des malades en soins intensifs.

En opérant depuis sa base genevoise, l'hélicoptère REGA 15 est deux fois plus rapide que l'ambulance la plus proche (7-10 minutes pour l'hélicoptère contre 15 à 20 minutes pour l'ambulance la plus rapide dans les communes périphériques). Son coût pour les citoyen-ne-s est similaire au coût des moyens terrestres qui seraient engagés à sa place.

Suite à la question urgente (QUE 502-A) d'un député au Grand Conseil genevois, nous avons pris connaissance du projet de disparition de notre hélicoptère, après plus de 45 ans d'activité sur Genève. La réponse fournie par le Conseil d'Etat, imprécise et péremptoire « la prise en charge héliportée n'a permis de sauver aucune vie supplémentaire », montre clairement que rien n'a été prévu avec la REGA ou d'autres partenaires pour compenser cette disparition.

En effet, l'hélicoptère REGA 15 sera vendu, ne laissant qu'un appareil pour toute la Suisse Romande, l'actuel REGA 4 basé à la Blécherette à Lausanne. Cet appareil étant déjà surchargé, il ne sera que très peu disponible pour Genève, et son coût, avec 17 minutes de vol au minimum, sera deux à trois fois plus élevé pour les Genevois.

En 2021, la REGA prévoit de redéployer ses activités de sauvetage depuis ses bases de plaine lorsqu'elle prendra livraison de trois nouveaux hélicoptères. L'avenir et le renouvellement de l'actuel hélicoptère REGA 15, mis en service en 2003, s'inscrit parfaitement dans ce calendrier, alors pourquoi accélérer brusquement celui-ci ?

La réponse donnée par le Conseil d'Etat disant que cette disparition en 2017 permettra aux HUG de « réallouer une partie des ressources dégagées au profit d'un plus grand nombre de patient » contredit le but initial de cette décision qui est de « faire des économies pour respecter le cadre budgétaire ». Cette réponse donne toutefois la vraie raison de cette décision, à savoir la réattribution du montant économisé aux moyens terrestres du SMUR, les HUG n'ayant plus d'ambulances. Ce choix est donc celui du sacrifice annuel de 160 patientes et patients genevois, les SMUR n'intervenant pas en première intention, contrairement à l'hélicoptère ou aux ambulances.

